

La confusion des âges

A quel âge finit la jeunesse ? Quand commence la vieillesse ? Sous l'effet d'évolutions multiples, les parcours de vie se sont profondément transformés, sans que les pouvoirs publics en tirent les conclusions qui s'imposent.

A quel âge commence la vieillesse ? Un institut de sondage posait récemment la question à un panel de personnes (1). Réponse : ça dépend... de l'âge des interviewés. Pour les quinquagénaires, pas avant 69 ans, mais pour les 15-25 ans, autour de 60. Au-delà de l'anecdote et du légitime désir de repousser ce seuil à mesure que l'on s'en approche, l'expérience traduit la confusion qui entoure désormais les frontières d'âge dans les sociétés développées. L'entrée dans l'âge adulte n'est pas plus claire, si l'on en croit les moyennes : citoyens à 18 ans, étudiants jusqu'à 21 ans, les jeunes quittent le foyer familial un peu avant 24 ans, ne se stabilisent dans l'emploi qu'autour de 28 ans et n'accueillent leur premier enfant qu'à 30. La jeunesse dure de plus en plus longtemps...
Ce brouillage est le fait de bonnes et de moins bonnes nouvelles : d'un côté, une longévité accrue, une augmentation de l'espérance de vie en bonne santé et une ouverture de l'enseignement supérieur au grand nombre ; de l'autre, des difficultés

d'insertion sur le marché du travail, des fins de carrière heurtées, des risques de dépendance en fin de vie, etc. Ce dérèglement des horloges biographiques appelle une politique des âges qui reconnaisse les nouvelles transitions entre jeunesse et âge adulte, puis entre âge adulte et vieillesse, et qui donne à chacun les moyens de les affronter. Mais une telle politique peine à voir le jour.

La jeunesse n'est plus un état, mais un devenir, et l'âge adulte est une perspective plutôt qu'un achèvement

Le temps des trois âges

Toutes les sociétés divisent la vie en plusieurs âges. Cette segmentation fixe des seuils d'apprentissage et permet d'organiser les solidarités entre générations. Dans les sociétés développées, cette division se résume en général à trois séquences : la jeunesse, la vie adulte et la vieillesse. Auxquelles correspondent trois situations sociales spécifiques : l'école, le travail et la retraite. Cette organisation est centrée pour l'essentiel sur l'âge productif. La jeunesse est

d'abord pensée comme une préparation à la vie active, et la vieillesse comme un repos mérité après une vie d'efforts.

Ce cycle de vie porte l'empreinte d'une société industrielle et productiviste. Les conquêtes sociales qui ont jalonné son histoire (généralisation de la retraite, congés payés, réduction du temps de travail, démocratisation de l'école...) ont toutefois contribué à l'aménager. Elles ont aussi accompagné le relâchement des relations d'autorité et de dépendance entre les générations dans la sphère privée : l'évolution du rôle de la famille a accordé davantage d'autonomie aux enfants, et l'accroissement des prestations de l'État-providence a garanti à chacun les moyens d'une indépendance minimale à l'égard de ses ascendants et de ses descendants.

Il y a encore un demi-siècle, le cycle d'éducation n'excédait guère la fin de la scolarité obligatoire (16 ans), le cycle de travail durait entre quarante et quarante-cinq ans, et celui de la retraite guère plus d'une dizaine d'années. Ces âges revêtaient un caractère quasi statutaire du fait de seuils relativement fixes (la fin des études, le passage sans transition entre activité et retraite...). Ils servaient à la fois de repère aux individus et de support à l'organisation des relations sociales et économiques entre les générations, les actifs devant prendre en charge la plus grande partie des besoins des plus jeunes et des plus vieux.



Flore-Aéli Surin - Tendances Roue

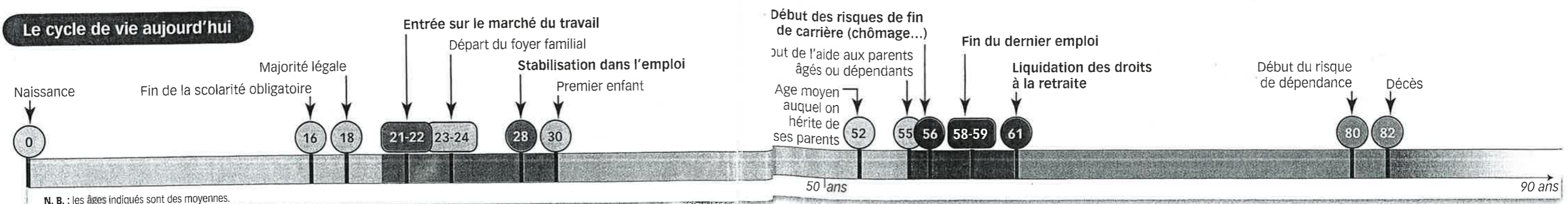
Naturellement, ces grandes catégories d'âge ne constituaient pas des classes sociales homogènes. Chacune d'elles était traversée par d'importantes inégalités entre conditions sociales et entre genres. Ainsi, la stabilisation sur le marché du travail n'arrivait pas au même moment pour les enfants des couches populaires (qui faisaient peu d'études et travaillaient plus tôt) et pour ceux des catégories aisées (qui faisaient des études plus longues et travaillaient plus tard). De même, l'espérance de

Paris. Dans les sociétés développées, la jeunesse, la vie adulte et la vieillesse constituaient trois étapes aux frontières bien distinctes. Ce n'est plus vraiment le cas.

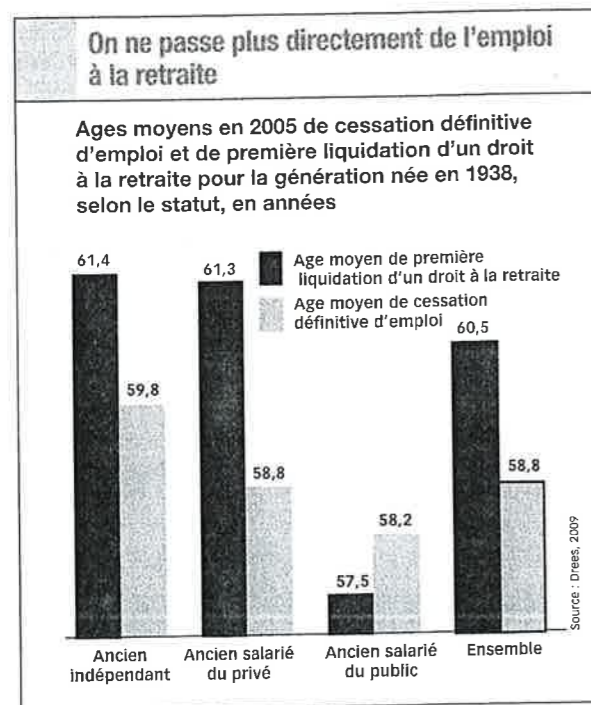
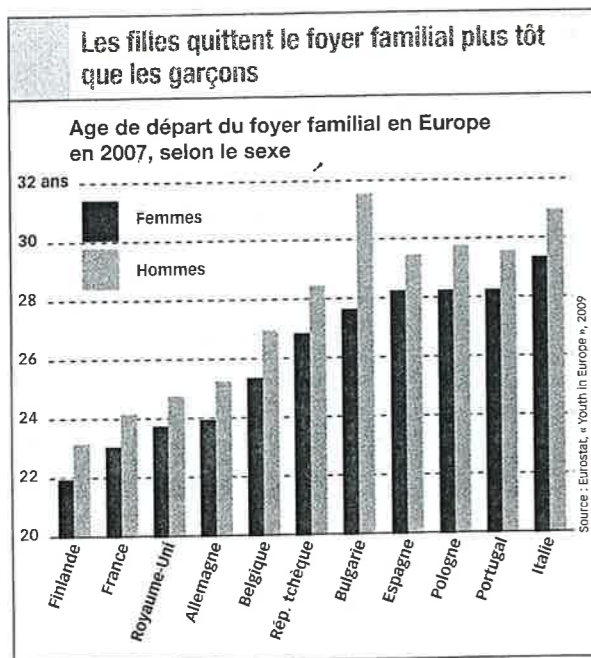
vie à 60 ans d'un ouvrier et d'un cadre variait (et varie toujours) de manière significative. Enfin, les femmes et les hommes étaient (et sont encore) loin d'être égaux devant la retraite, les premières étant souvent restées en marge du marché du travail ou ayant connu des carrières plus discontinues. Pourtant, en dépit de ces variations, ces trois grands cycles structuraient à la fois la majorité des parcours sociaux et la perception psychologique des stades de la vie par les individus.

Le dérèglement des horloges
Cette situation est en train de changer. Le passage de la jeunesse à la vie adulte supposait le franchissement, en un temps relativement bref, de quatre seuils : la sortie du logement familial, l'insertion dans l'emploi, la mise en couple et l'arrivée du premier enfant. Ce franchissement est aujourd'hui retardé. D'abord, par l'allongement et la généralisation ●●●

(1) Sondage Opinionway pour Le Progrès, publié le 25 février 2010.



●●● progressive des études supérieures. Ensuite, par les difficultés d'insertion rencontrées entre études et stabilisation dans l'emploi (autour de 28 ans en moyenne). Des difficultés qui diffèrent d'autant la mise en couple et l'arrivée du premier enfant. Bref, même si les jeunes Français font partie des Européens qui quittent le plus tôt le foyer familial (voir graphique), l'accès à l'âge adulte est considérablement ralenti : il s'écoule en moyenne plus de dix ans entre le moment où un individu devient citoyen et le moment où il devient parent. Sans compter que certains



de ces seuils peuvent être franchis en sens inverse à l'occasion d'accidents biographiques désormais relativement fréquents : pertes d'emploi et séparations peuvent souvent entraîner un retour au foyer familial... Comme le dit Cécile Van de Velde, la jeunesse n'est plus un état, mais un devenir, et l'âge adulte une perspective plutôt qu'un achèvement (voir page 32).

A l'autre extrémité de la vie, la frontière qui sépare activité et retraite devient elle aussi plus floue. L'horloge sociale traditionnelle sonnait en même temps l'heure de la fin du travail, l'accès à un revenu de remplacement suffisant pour vivre et le début des handicaps de la vieillesse. Cette horloge s'est déréglée. Du fait de l'allongement de la vie et d'une meilleure santé au seuil de la soixantaine, les handicaps de la vieillesse arrivent souvent plus tard. Par ailleurs, la discontinuité croissante des carrières, couplée aux réformes successives des retraites, entame le niveau des pensions.

En outre, en amont du départ, la situation des seniors (les 55-65 ans) sur le marché du travail n'est plus ce qu'elle était dans les années 1970 : nombre d'entreprises les jugent moins productifs alors qu'ils sont encore souvent en bonne santé et porteurs d'une expérience précieuse. Du coup, **alors même que la vieillesse commence plus tard, la fin de la vie professionnelle risque d'arriver plus tôt.**

Certes, ces dernières années, le taux d'emploi global des 55-64 ans a sensiblement augmenté et l'âge moyen de liquidation des droits à la retraite a été repoussé (voir graphique). Mais le départ à la retraite ne suit plus immédiatement la sortie de l'emploi : il s'écoule en moyenne, entre l'une et l'autre, un an et demi, une transition faite le plus souvent de chômage et d'attente. Dans le même temps, de nouvelles dispositions réglementaires visent à favoriser le maintien en emploi des sexagénaires (surcote des années cotisées après 65 ans, incitations à cumuler emploi et retraite...). Bref, la frontière entre activité et retraite est, elle aussi, de plus en plus confuse.

Des équilibres bouleversés

Ces dynamiques créent un nouvel équilibre entre les âges. Le cycle de travail occupe désormais un peu moins

de la moitié de la vie entière. La durée de la retraite, elle, a quasiment doublé en cinquante ans. Si l'on ajoute à cela le fait que le poids démographique relatif des différentes classes d'âge évolue, les rapports de force entre les trois âges en sortent transformés : en 1960, les moins de 20 ans représentaient près du tiers de la population et les plus de 60 ans environ un sixième ; aujourd'hui, les premiers pèsent moins du quart et seront bientôt dépassés par les seconds. Si l'on compte en 2009 environ un retraité pour 2,5 personnes d'âge actif, cette proportion devrait se situer entre 1 pour 1,25 et 1 pour 1,40 en 2040.

Ces transformations affectent également les transferts privés entre les générations. Les familles sont davantage mises à contribution par l'allongement des études. Le grand âge appelle des soins et des formes d'aide plus soutenues de la part des enfants (les plus de 85 ans, qui étaient 400 000 en 1946, sont aujourd'hui plus de 2 millions, dont plus d'un million bénéficie de l'allocation personnalisée d'autonomie et 657 000 vivent dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées). La transmission du patrimoine à la génération suivante se réalise en partie plus tôt par la voie des donations, qui ont doublé en volume depuis 1984 (voir page 22), et en partie plus tard par la voie des successions (on hérite en moyenne de ses parents à l'âge de 52 ans en 2008).

Deux nouvelles séquences

Le brouillage des âges fait émerger deux nouvelles séquences de vie : l'âge des « jeunes adultes » (les 20-30 ans) et l'âge des « âgés sans être vieux » (2), les 55-70 ans. L'émergence des premiers est le résultat d'une exigence et d'une épreuve : se former mieux et plus longtemps et s'insérer sur le marché du travail. Celle des seconds est le fruit de deux difficultés (les fins de carrière et les conséquences des réformes successives des retraites) et d'une bonne nouvelle (la possibilité de vivre plus longtemps en bonne santé).

La distance croissante entre la majorité légale et l'accès à l'autonomie met de nombreux jeunes en situation d'« attardés » dans la dépendance, creusant parfois les frustrations et aiguisant le sentiment de ne pas être



Eric Chauvet - Cifimages

à la hauteur des injonctions sociales d'accomplissement de soi. A ces « vieux jeunes » font écho, à l'autre extrémité, des « jeunes vieux » à la fois repoussés par le marché du travail et interdits de repos par les pouvoirs publics, alors qu'ils ne se sont pas encore gagnés par les handicaps de la vieillesse.

Par ailleurs, l'âge adulte connaît aussi des transformations. D'une part, le développement du travail des femmes a entamé la division des responsabilités au sein du couple, entre l'homme en emploi et la femme au foyer qui gardait les enfants. La conciliation entre famille et travail est devenue plus complexe, surtout pour les femmes, la charge des tâches domestiques leur incombant encore très largement. D'autre part, les exigences du marché du travail imposeront de plus en plus des retours périodiques à la « case formation ». Enfin, le recul de la durée du travail sur l'ensemble de la vie et la diffusion des RTT (3) ont introduit plus de souplesse dans la gestion des temps sociaux. La spécialisation des âges s'en trouve profondément modifiée.

Toutes ces transformations sont aussi l'expression d'une attente sociale liée aux développements de l'individualisme, ce que Jacques Delors avait appelé la « révolution du temps choisi ». C'est notamment le cas chez les 55-70 ans qui cherchent à combiner des valeurs d'autonomie, d'activité et d'hédonisme, et qui aspirent souvent à une autre répartition du gain d'espérance de vie entre travail et retraite. C'est plus largement le cas des adultes actifs qui souhaitent pouvoir continuer à se former et à s'occuper de leur famille.

Famille dans les Deux-Sèvres. Le brouillage des âges fait émerger deux nouvelles séquences de vie : les « jeunes adultes » et ceux qui sont « âgés sans être vieux ».

Au-delà des chantiers techniques nécessaires (aménager le marché du travail pour les travailleurs âgés, organiser la prise en charge de la grande dépendance, mieux intégrer les jeunes dans l'entreprise), se profile donc une discussion plus large sur la structuration du cycle de vie et l'articulation des temps sociaux. A l'échelle de l'histoire, elle est l'aboutissement d'une longue évolution qui a vu l'espérance de vie doubler depuis le début du XX^e siècle, et la durée annuelle du temps de travail se réduire de moitié simultanément.

Quelle politique des âges ?

L'expression de « temps choisi » présente toutefois un inconvénient : elle suggère que la collectivité ne devrait plus se mêler d'organiser la vie des individus, qu'ils pourraient

seuls se charger d'arbitrer entre travail, famille, formation, loisir... tout au long de leur existence. Or, pour que l'Etat-providence puisse être prévoyant, encore faut-il qu'il soit

à peu près assuré de ses ressources et, pour cela, qu'il sache définir des classes de contributeurs et de bénéficiaires. Comment résoudre cette tension entre individualisation des temps sociaux et exigence de solidarité collective ?

Plusieurs scénarios sont envisageables. Le premier consiste à faire la sourde oreille en maintenant l'illusion de frontières fixes et d'âges spécialisés, et en se contentant de réformes purement comptables

de la protection sociale. Ce scénario a l'avantage d'assurer, en théorie du moins, la prévisibilité des ressources de l'Etat-providence, mais il contraint les individus à bricoler tant bien que mal pour aménager leur vie.

Un deuxième scénario lèverait au contraire toute forme de contraintes collectives : une position libérale et hyperindividualiste qui laisserait aux intéressés, en théorie, une très large capacité d'arbitrage entre travail, famille, formation et loisirs, mais leur demanderait en contrepartie de s'assurer eux-mêmes.

Un troisième scénario organiserait la lutte des âges en arbitrant en faveur de l'un d'eux contre un autre. C'est déjà le soupçon qui pèse sur les gouvernements français de ces deux dernières décennies, accusés d'avoir systématiquement favorisé les vieux au détriment des jeunes. S'il est vrai que les inégalités entre les générations se sont plutôt accrues en faveur des plus âgés (voir page 68), il est pourtant exagéré de considérer ceux-ci collectivement comme des privilégiés : ces classes d'âge restent en effet socialement très hétérogènes. De plus, au fur et à mesure qu'arrivent en retraite les générations qui ont connu la crise, on voit revenir des phénomènes de paupérisation en fin de vie. Et la situation des seniors sur le marché du travail n'est guère plus enviable que celle des jeunes.

Un quatrième scénario, qui reste à inventer, chercherait les moyens collectifs de réajuster les mécanismes de la protection sociale aux nouveaux parcours de vie afin de garantir une meilleure articulation des temps sociaux tout au long de la vie. Sur cet horizon, la contrepartie d'une retraite plus courte pourrait être une articulation plus harmonieuse des autres temps sociaux pour tout le monde. Travailler plus longtemps, pourquoi pas, mais peut-être autrement et un peu moins chaque année. Ce serait en tout cas l'ébauche d'une politique des âges qui cesserait enfin de compartimenter artificiellement les situations et embrasserait l'intégralité du cycle de vie. ●

Thierry Pech

(2) L'expression est de Xavier Gaullier, dans *Le temps des retraites. Les mutations de la société salariale*, éd. du Seuil/La République des idées, 2003.
(3) Jours de congés supplémentaires liés à la réduction du temps de travail, le passage aux 35 heures.